

Sujet : [liste-personnels-rectorat] Infos hebdo de l'académie de Normandie - N°29

De : Communication <communication@ac-normandie.fr>

Date : 02/04/2021, 20:04

Pour : liste-personnels-rectorat@ac-normandie.fr

Si vous ne visualisez pas les images, cliquez dans le bandeau jaune qui apparait sur : "option - affichage des contenus".

Lettre d'information interne

2021



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INFOS #29
HEBDO



Organisation suite aux annonces gouvernementales

L'évolution du contexte sanitaire a amené le Gouvernement à décider de nouvelles mesures à compter de la semaine prochaine.

L'organisation du travail qui est aujourd'hui mise en place dans les services doit être poursuivie et renforcée autant que nécessaire. L'alternance des présences dans les bureaux les plus densément occupés doit continuer à être mise en œuvre, notamment par le recours au travail à distance pour toutes les activités qui peuvent être télétravaillées. Le télétravail sera également favorisé pour les personnels en situation de devoir garder leurs enfants de moins de 16 ans à la maison, lors des périodes où les élèves suivront leurs enseignements à distance.

Les nouvelles mesures modifient le calendrier des vacances scolaires et les organisations prévues dans les services. Les congés scolaires, prévus initialement du 26 avril au 2 mai, sont désormais fixés du 12 au 25 avril. En lien avec les chefs de services, de délégations de région académique et de divisions, et dans la mesure où les échéances de travail le permettent, il est demandé à chacune et chacun de bien vouloir repositionner le planning de ses congés sur la nouvelle période de vacances. Les éventuelles difficultés particulières ou les besoins d'aménagement seront bien entendu examinés avec la plus grande attention, et avec toute la bienveillance possible.

La cellule d'écoute académique est à votre disposition si vous rencontrez des difficultés, souffrez d'isolement, ou si vous souhaitez simplement parler.

Des psychologues et des assistantes et assistants de service social de l'éducation nationale y sont à votre écoute, en toute confidentialité du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, au numéro suivant: 0800 979 001 (n° gratuit).

Nous vous invitons également à continuer la mise en œuvre au quotidien des gestes barrières.

BÂTIR L'ÉCOLE ENSEMBLE

Bâtir l'école ensemble : participez à la concertation publique !

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports lance une concertation publique pour recueillir les attentes, les avis et les propositions de la population sur les espaces scolaires. Il s'agit de dessiner tous ensemble une École plus sûre, plus verte, plus ouverte, favorisant l'inclusion et le bien-être de tous et de contribuer activement à la réflexion, aux côtés des collectivités territoriales.

Tous les acteurs sont invités à exprimer leurs attentes, leurs envies et leurs idées : les élèves, de l'école maternelle au lycée, les personnels de l'Éducation nationale et des collectivités territoriales, les élus, les professionnels du bâti, le grand public.

Une concertation publique ouverte à tous, jusqu'au 8 avril.

Pour y contribuer : <https://batirlecole.education.gouv.fr/>



Santé et bien-être au travail : bougeons !

Dans le cadre de la promotion de la lutte contre la sédentarité et le bien être sur le lieu de travail, nous vous proposons, en partenariat avec la MGEN, un accompagnement en "activité physique adaptée", réalisé par Simon Crochemore, stagiaire Staps auprès de la MGEN.

Via Youtube, en télétravail ou de votre bureau au rectorat, retrouvez les capsules vidéos de 7min en accès libre et sans inscription préalable, afin de pratiquer en autonomie, en accord avec votre responsable.

Ces séances adaptées s'articulent autour de 2 thèmes : "pause relaxation" et "pause activité physique".

Cet accompagnement est consacré à la mobilisation articulaire et musculaire ; il ne s'agit pas de sport (pas de tenue particulière, de matériel ...) mais réellement de mobilisation pour votre bien-être, quelle que soit votre condition physique.

Pour tout complément d'information, Simon Crochemore vous répond à l'adresse suivante : scrochemore@mgen.fr

Pour accéder aux capsules :

<https://www.youtube.com/channel/UCV03yoETXUgdcggQLHUs0pA/playlists>

INFORMATIONS DIVERSES

Travaux

Le chantier de la mise aux normes du système incendie sur le site de Rouen avance. Les travaux sur les six locaux à équiper en portes coupe-feu ont débuté lundi 29 mars au 1er et 2e étage du bâtiment C, et dans un local au rez-de-chaussée du bâtiment J.

L'entreprise veillera à réaliser les travaux occasionnant le plus de gêne sonore avant 9h le matin et après 16h30 le soir.



Découverte des personnalités normandes

Chaque semaine nous vous proposons de (re)découvrir la biographie d'une des douze personnalités normandes que vous avez sélectionnées pour nommer les salles du site de Caen.

- **Blanche Maupas**

Née à Hudimesnil le 28 novembre 1883 et morte à Avranches le 24 septembre 1962, Blanche Marie Herpin, épouse Maupas, institutrice, est une personnalité intellectuelle de la Manche et est connue pour avoir rétabli la mémoire de son mari.

En mars 1915, à Souain, le 336^e régiment d'infanterie refuse d'obéir. Quatre caporaux sont « fusillés pour l'exemple », dont son mari Théophile Maupas. Quelques jours plus tard, Blanche Maupas, est informée de sa mort.

C'est le début d'une bataille de dix-neuf ans pour Blanche Maupas, qui ne va avoir de cesse de réhabiliter la mémoire souillée de son mari. L'épouse ne se décourage pas, et court de ministères en cabinets d'avocats.

Enfin, en mars 1934, la Cour spéciale de justice militaire se réunit pour réexaminer le dossier des quatre caporaux qui seront enfin réhabilités.

Blanche Maupas racontera son combat par la suite dans un livre intitulé "Le Fusillé", publié en 1934. Un film a également été réalisé par Patrick Jamain, en 2009.



Covid-19 : maintenons les gestes barrières !

Il est important de rappeler les gestes de prévention qu'il convient d'observer au quotidien, pauses et repas compris :

- Port du masque obligatoire
- Distanciation physique
- Lavage fréquent des mains si possible au savon sinon ou avec une solution hydroalcoolique

- Nettoyage des locaux avec un produit actif sur le virus SARS-CoV-2
- Aération régulière des locaux au moins 3 fois par jour

Prenez soin de vous, des vôtres et des autres.

Des solutions hydroalcooliques et des masques sont à votre disposition en cas de besoin sur les différents sites.

ACADÉMIE DE NORMANDIE

Ce courriel est envoyé aux personnels du rectorat de l'académie de Normandie, chaque semaine.

Vous souhaitez nous contacter : communication@ac-normandie.fr